

Formulaire de résiliation à la suite d'une blessure
empêchant la pratique de la gymnastique
(Secteur récréatif)

- Si le parent résilie le contrat après que le Club de gymnastique l'Envol de Lévis ait commencé à exécuter son obligation principale, le parent doit payer l'équivalent des cours que son enfant a suivi avant la blessure.
- La demande de résiliation doit être faite par écrit, sous forme de lettre (courriel ou papier), et accompagnée d'un billet médical ainsi que du présent formulaire dûment rempli. Ces documents doivent être envoyés par la poste, par courriel ou encore remis en main propre à la direction.
- Le contrat sera alors résilié de plein droit à compter de LA RÉCEPTION DES DOCUMENTS.
- Dans les 10 jours suivant la réception de la demande de résiliation, le Club remettra l'argent versé en trop (l'équivalent des cours non suivis) au demandeur.
- À noter que les frais d'affiliation à la Fédération de gymnastique du Québec ne peuvent pas être remboursés.

SECTION À REMPLIR

Suite à diverses raisons je, _____, résilie en date du _____
(Nom du parent)

le contrat de cours de gymnastique suivis par mon enfant au Club de gymnastique l'Envol de Lévis.

Nom de la gymnaste : _____ Date de l'arrêt : _____

Raison(s) de l'arrêt : _____

Signature du parent ou de l'athlète de 18 ans et plus

Date